



## CONTRAT DE LOCATION POUR TABLE DE MANIFESTATION

Contact de réservation  
[materiel@cdlc.ch](mailto:materiel@cdlc.ch)

Coordonnées du/de la locataire

Nom et prénom :

Rue, N° :

NPA Lieu :

Société :

### COÛT DE LOCATION CHF 15.--

1 plateau	2 bancs	3 pieds
-----------	---------	---------

### COÛTS SUPPLÉMENTAIRES EN CAS DE CASSE OU DE PERTE

CHF 200.-- par table	CHF 60.-- par banc	CHF 50.-- par pied
CHF 20.-- pour nettoyage en cas de salissures exagérées (autocollants, autres)		

### DURÉE DE LOCATION

1 à 3 jours

### TRANSPORT DES TABLES

Véhicule adapté et immatriculé au transport du matériel (utilitaire, remorque, char), ainsi que des aides pour le chargement.

### CONDITIONS DE LOCATION

Le matériel est contrôlé avant départ par les deux parties, ce qui implique que le/la locataire accepte l'état de celui-ci.

Le/la locataire est responsable du matériel dès que celui-ci quitte le local de voirie de Chevroux. Il/elle le transporte dans les meilleures conditions et est tenu responsable de toutes dégradations. En aucun cas, le chœur-mixte pourra être tenu responsable des éventuels dommages corporels ou matériels résultants du transport ou de l'utilisation du matériel loué.

**A la fin de la location, le matériel est restitué au local de voirie de Chevroux. En aucun cas, celui-ci reste stocké sur le lieu de la fête (cantine, autres).**

Dès réception, il sera contrôlé par le/la responsable du chœur-mixte. Toutes irrégularités ou usures exagérées par rapport à l'utilisation spécifiée, constatées lors de ce contrôle, seront à la charge du/de la locataire selon les prix annoncés ci-dessus.

Dates souhaitées		Nombre	Prix en CHF	TOTAL EN CHF (non inclus les éven. suppléments)
du	au		15.--	

Payable sous 30 jours sur le compte IBAN :  
**Raiffeisen N° CH28 8080 8004 8423 7375 1**

Lieux et date :

Le/la responsable du chœur-mixte  
Signature :

Le/la locataire  
Signature :